

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Caroline Boutin](#)

<https://www.cadre21.org/membres/57aeb0c11a1516537579a8bc>

Date d'obtention : 2020-10-09 15:11:20

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Étapes préliminaires :

1. Parler à l'auteur du signalement et à la jeune victime.
2. Évaluer l'incident.
3. Vérifier l'intention.

Avant l'étape 4 :

Si acte malveillant : appeler le service de police et ne pas parler au jeune instigateur. Ceux-ci prendront en charge la suite des interventions.

4. Parler au jeune instigateur.

Si impulsif :

Suivre la trousse :

Rencontrer l'auteur du signalement, la victime et les autres élèves impliqués et remplir avec eux la grille d'évaluation d'un incident.

Consulter la politique de l'établissement.

Confisquer les cellulaires pouvant contenir des preuves et les mettre dans des sacs scellés de la trousse.

Contacteur le policier éducateur.

IMPORTANT :

Ne jamais regarder les photos.

Rassurer la victime.

Agir rapidement.

Ne jamais divulguer d'information aux médias.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il est important d'agir rapidement lorsqu'un élève (victime, instigateur, témoin) me rapporte une situation de sextage afin de limiter la propagation et de préserver l'intégrité de la victime. Il est aussi primordial de rassurer la victime et d'intervenir avec bienveillance. De plus, il est important de rencontrer tous les élèves impliqués et de remplir la grille d'évaluation d'un incident. Tous cellulaires ayant du contenu doivent être confisqués et scellés afin d'être transmis au service de police. Il est également important de ne rien divulguer aux médias et de les référer au responsable des communications.

Si la situation n'est pas en lien avec l'établissement scolaire, il est important de référer la personne au service de police. (Exemple: un parent qui s'inquiète pour son enfant.)

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape qui me semble la plus délicate est celle de la rencontre avec la victime. C'est étape est selon moi, la plus importante. Les interventions doivent être faites dans la bienveillance. Il faut soutenir et rassurer la victime. De plus, l'élève doit sentir qu'elle fait partie de la solution.